



IDÉES

Consommer l'électricité autrement

La mise en concurrence des fournisseurs d'énergie électrique, à partir du 1^{er} janvier 2016, pourra offrir aux entreprises des modes d'achat collaboratifs et « durables »

PAR JEAN-MARC DUBREUIL



Si le marché européen de l'énergie est ouvert depuis 2007, les bénéfices de cette libéralisation ne sont pas manifestes, puisque la loi n'oblige les entreprises à choisir un contrat en offre de marché que d'ici à la fin de 2015. Mais cette échéance approche à grands pas.

De fait, comparer les offres et choisir un fournisseur se révèle ardu. Quels gains réels existent pour le consommateur professionnel, et comment peut-il passer du simple changement de contrat au changement de paradigme ? Les leviers de l'économie collaborative peuvent s'avérer idéaux pour changer de stratégie d'achat, faire jouer la concurrence et faire entendre les besoins des consommateurs.

L'Europe a posé les jalons du marché de l'énergie : il doit être fluide, interconnecté, avec un approvisionnement commun. Ce marché répond aux dynamiques de la concurrence, mais n'implique pas forcément des prix plus bas. Il s'oppose au marché régulé, la règle en France depuis l'après-

guerre. Cette régulation a été synonyme de prix bas pour l'électricité, a contrario du gaz. Les acheteurs ne s'y sont pas trompés et ont quitté sans contrainte le tarif régulé du gaz pour le marché. En revanche, pour l'électricité, la concurrence est physiquement limitée (on comprend qu'on ne peut pas acheminer de l'électricité du nord de l'Europe vers le sud sans ligne électrique) et EDF offre des tarifs compétitifs.

Le marché ne se décrétant pas, le législateur l'impose en annulant les tarifs réglementés de vente (TRV) pour les grandes entreprises, les PME et TPE. Cette nouvelle « liberté » oblige ces entreprises à comparer et à se poser la question du meilleur fournisseur. Une révolution comparable à celle des télécoms ? Pas vraiment. On est en effet loin du séisme causé par l'arrivée de Free dans les télécoms. La France était l'un des marchés des télécoms les plus chers et les plus opaques d'Europe. En trois ans, Free a révolutionné la relation entre consommateurs et opérateurs en jouant sur les prix, la transparence et la simplicité.

Peut-on espérer qu'il en soit de même dans l'énergie ? Trois options s'ouvrent aux entreprises concernées : dépenser du temps et de l'argent pour comprendre un marché qui n'est pas le leur, rester chez l'opérateur historique, ou rééquilibrer la relation avec leur fournisseur, quel qu'il soit.

MUTUALISER LES ACHATS

La transformation du rapport avec les fournisseurs d'énergie est possible, mais difficile pour une PME isolée. Sauf si elle bascule dans un nouveau modèle, où elle pourra tirer sa force de la collaboration sur Internet. En regroupant des entreprises de divers horizons tout en leur assurant un service

simple et personnalisé, l'achat en ligne de gaz et d'électricité permet de mutualiser leurs achats. Le volume en énergie qu'elles représentent par leur union leur donne une force contractuelle. Ces nouveaux consommateurs délèguent la complexité à des experts qui comprennent le marché et peuvent proposer une offre appropriée.

Au-delà du prix, ces experts considèrent des éléments contractuels importants (résiliation, reconduction, caution, pénalités...) en adéquation avec les besoins et les valeurs de leurs clients (énergie renouvelable, origine de la production...). En mandatant un pair pour prendre en compte ses besoins, en utilisant les nouvelles technologies, le consommateur change un paradigme qui s'appuyait sur la force de l'habitude et le poids des fournisseurs historiques. Il est possible de viser la seule rentabilité avec la fin des TRV, mais le changement de relation est aussi important pour donner du sens à son achat d'énergie. En travaillant sur le mode collaboratif, dans la transparence et la simplicité, le besoin peut être reconsidéré à sa juste valeur. La fin des tarifs réglementés doit être l'occasion de consommer autrement. ■



Jean-Marc Dubreuil
est associé de [WattValue](#),
entreprise de services
à l'énergie